Notice biographique sur la Révérende mère Barat, fondatrice de l'Institut des religieuses du Sacré Coeur de Jésus. Montréal, 1874.

PERMALITE
PH 5.5
THE HOLLINGER CORPORATION
ARLINGTON, VIRGINIA

# NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR LA

# RÉVÉRENDE MÈRE BARAT

FONDATRICE DE

## L'INSTITUT DES RELIGIEUSES DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

MONTRÉAL

DES PRESSES A VAPEUR DU *NOUVEAU MONDE*

222, RUE NOTRE DAME

1874

† RÉVÉRENDE MÈRE S. M. BARAT,
Fondatrice de la "Société du Sacré-Cœur de Jésus."

# NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR LA

# RÉVÉRENDE MÈRE BARAT

FONDATRICE DE

## L'INSTITUT DES RELIGIEUSES DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

MONTRÉAL
DES PRESSES A VAPEUR DU *NOUVEAU MONDE*
222, RUE NOTRE DAME
1874

# NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR LA

# RÉVÉRENDE MÈRE BARAT

FONDATRICE DE

## L'Institut des Religieuses du Sacré Cœur de Jésus.

---

Nous commençons ici un travail d'assez longue haleine, mais vraiment plein de charmes.

S'il nous faut quelques veilles pour recueillir les traits les plus saillants de la vie de cette sainte et forte femme, l'attrait qui s'y rattache nous rendra le travail léger.

Nous nous sommes d'ailleurs astreint et borné aux données les plus sûres et à l'ouvrage déjà fait des Actes de Béatification de la Servante de Dieu, dont le procès de Canonisation se poursuit actuellement à Rome avec une grande activité.

C'est la vie d'une vraie Sainte que nous allons esquisser, nous le sentons ! Cependant, nous n'oublions pas que N. S. Père le Pape Urbain VIII a défendu, par ses Décrets des 13 Mars 1625 et 5 Juillet 1634, d'imprimer sans l'examen et l'approbation de l'Evêque diocésain, aucuns livres contenant les actions, les

miracles et les révélations des personnes mortes en odeur de sainteté ou regardées comme martyrs ; qu'il a en outre statué, par son Décret du 5 Juin 1631, que dans le cas où l'on donnerait à ces personnes le nom de Saint ou de Bienheureux, on serait tenu de déclarer qu'on n'emploie ce titre que pour exprimer l'innocence de leur vie et l'excellence de leur vertu, sans nul préjudice de l'autorité de l'Eglise Catholique, à laquelle seule appartient le droit de déclarer les Saints et de les proposer à la vénération des fidèles. En conséquence de ces Décrets, auxquels nous sommes sincèrement et inviolablement soumis, nous protestons que nous ne reconnaissons pour Saints, pour Bienheureux, ou pour vrais Martyrs que ceux auxquels le Saint Siége Apostolique accorde ces Titres ; et nous déclarons que tous les faits rapportés dans cet opuscule n'ont qu'une autorité privée et qu'ils ne peuvent acquérir une parfaite authenticité qu'après avoir été approuvés par le jugement du Souverain Pontife.

Nous attendons et demandons ce jugement suprême avec confiance, pour l'illustration de l'Eglise et la gloire du Sacré-Cœur de Jésus.

Daigne maintenant la sainte Fondatrice de cette grande œuvre du Sacré Cœur bénir notre faible plume et agréer ces lignes comme les premisses de l'admiration publique et de la piété du Nouveau-Monde.

# PREMIERE PARTIE.

---

Madeleine Sophie Barat naquit dans l'ancienne province de Champagne, à Joigny, aujourd'hui sous-préfecture du département de l'Yonne, en France, dans la nuit du 12 au 13 Décembre, 1779. Ses parents, quoique bien vus, étaient cependant plus riches des vertus chrétiennes que des biens de la fortune. Son père se nommait Jacques Barat et sa mère Madeleine Foufé. Elle fut baptisée dans l'église de St. Thibault, et éprouva dès sa naissance la singulière protection de Dieu sur elle et sa particulière prédilection, ayant été dès lors sauvée d'un péril éminent de mort.

Les parents de cette enfant bénie en prirent un très-grand soin et s'attachèrent à graver profondément dans son âme les saintes maximes de l'Evangile, joignant les connaissances utiles à l'éducation chré-

tienne. L'enfant se montra si docile à ces soins qu'elle parut bientôt ornée des qualités les plus rares de l'esprit et du cœur.

A peine sortie de la première enfance, elle devint l'objet de la sollicitude de son frère, Louis Barat, qui se destinait à l'état ecclésiastique et dont la foi se montra si grande dans la terrible Révolution qui désola bientôt la France. Les dons de nature et de grâce qu'il découvrit dans sa petite sœur le portèrent à s'instituer son maître, à la diriger, par une régide et austère éducation, vers la perfection chrétienne, espérant que l'enfant en retirerait de grands fruits. Il la vit, en effet, faire de rapides progrès dans les sciences aussi bien que dans la piété. Car, n'ayant encore que dix ans, Madeleine Sophie était parvenue, sous un tel guide, à une vie si exemplaire et à un développement si remarquable de ses facultés intellectuelles, que son Curé en fut étonné et voulut, malgré les observations du Vicaire de la paroisse qui la trouvait trop jeune, l'admettre à la Sainte Table. L'enfant se disposa avec une insigne piété à la réception de la Divine Eucharistie. Elle s'en approcha avec une singulière dévotion et une profonde humilité. Aussi, son âme en retira-t-elle de grands fruits et elle reçut de Dieu des faveurs extraordinaires, entre autres une rare pénétration du sens des Saintes Ecritures.

Elle croissait en âge et en même temps dans les plus aimables vertus. La malheureuse situation où se trouvait alors la France lui ouvrit un vaste champ pour les exercer. Elle vit son bien-aimé frère, son guide fidèle et son maître, enlevé à sa famille et à son affection. Bien qu'elle dût en éprouver elle même une douleur inexprimable, elle s'efforçait par ses encou-

ragements, ses douces caresses, de calmer les cruelles angoisses de ses parents, leur montrant dans ces événements la main de Dieu qui voulait les éprouver et les purifier. Dans ce temps d'affliction et de deuil, elle s'avançait de plus en plus dans l'exercice des vertus chrétiennes, attendant en paix que le Seigneur lui manifestât ses desseins sur elle. Lorsque l'abbé Louis, son frère, recouvra sa liberté et revint à Joigny, il fit comprendre à sa sœur que, pour compléter son éducation, il fallait qu'elle s'éloignât de sa famille et vint avec lui se fixer à Paris. Son cœur sentit vivement le douloureux sacrifice de quitter son père et sa mère tendrement chérie. Néanmoins, elle abandonna le toit paternel, se confiant en Dieu seul, dont elle reconnut la volonté dans celle de son frère.

Arrivée à Paris et placée, par ce dernier, rue Touraine, chez une personne pieuse, Mlle Duval, elle s'appliqua aux études les plus solides, et à un genre de vie plus recueilli et plus austère. Elle fit en peu de temps de si merveilleux progrès dans la piété comme dans la vertu, qu'elle acceptait avec joie les contradictions, marchant toujours plus courageusement dans les âpres sentiers de la perfection chrétienne. Elle vécut quelque temps encore sous la direction de son frère, puis fut par lui confiée à celle du Père Varin, un des Pères de la Foi, qui joignait à des lumières extraordinaires un don tout spécial pour la conduite des âmes. Reconnaissant en cette pieuse fille une de ces âmes prévilégiées du ciel, données au monde pour exécuter de grandes et généreuses entreprises, il lui développa le plan d'un Institut qui, professant un culte particulier au Sacré-Cœur de Jésus, en porterait le nom, et dont les membres se consacreraient par vœu à l'éducation

de la jeunesse ; et finalement il lui fit connaître que Dieu l'appelait à cette vocation. Elle reconnut la voix de Dieu dans celle de son Directeur, et bien qu'elle se sentît portée vers la vie purement contemplative dans la solitude du Carmel, se jugeant incapable de travailler directement au salut des âmes, selon l'attrait qu'elle croyait avoir aussi reçu de Dieu, elle accepta la décision.

De concert avec d'autres compagnes que le Père Varin croyait appelées à la même mission, elle attendit, dans une vie pieuse et retirée, que le Seigneur lui ouvrît la voie pour l'accomplir, s'y disposant par de ferventes prières, purifiant son âme par des jeûnes et autres mortifications.

Le 21 Novembre 1800, fête de la Présentation de la Très-Sainte Vierge au Temple, Madeleine Sophie Barat se réunit avec les compagnes que nous venons de dire dans la petite chapelle, gracieusement ornée, de la maison qu'elle habitait, à la rue de Touraine. Là, sans se préoccuper de l'avenir, se confiant pleinement en Dieu, elle fit sa première consécration au Sacré-Cœur de Jésus, entre les mains du Père Varin. Elle s'adjoignit, comme sœur Coadjutrice, une jeune fille nommée Marguerite, qui était déjà près d'elle en qualité de servante. Après cet acte solennel et en union avec ses compagnes, elle s'appliqua, dans une vie tout à fait solitaire, sous la direction de guides sûrs et expérimentés, à retremper son âme avec une grande diligence dans la méditation continuelle des mystères de la Religion et l'étude des Saintes Ecritures, cherchant ainsi à se rendre capable d'atteindre le but qu'elle se proposait. Mais le moment était venu où le Seigneur voulait que la vertu de sa Servante sortit

enfin de l'obscurité ; que pour sa gloire et le salut des âmes, un plus vaste champ fut ouvert à son zèle et à sa charité. Il inspira, en effet, au Père Varin de se faire céder dans la ville d'Amiens, un local situé rue Martin-bleu-Dieu. Mme Devaux, ancienne élève de l'abbaye de St. Paul, y dirigeait un pensionnat qui, après avoir prospéré, ne pouvait plus se soutenir faute de sujets propres à continuer l'œuvre. La cession de cette maison eut lieu le 15 Octobre, 1801.

En cette même année 1801, la zélée Servante de Dieu, après avoir reçu la bénédiction de son père et de sa mère, se rendit, le 13 Novembre, à Amiens, dans l'Asile qu'habitaient déjà plusieurs personnes destinées au nouvel Institut. Ayant dit un éternel adieu au monde et aux douceurs de la famille, elle ne s'occupa plus que de s'unir, par des liens plus intimes, à Jésus-Christ, son bien-aimé.

Elle comprenait combien sont sages les règles de l'Eglise qui, avant d'admettre à la profession religieuse, veut que l'on se soit préalablement exercé au genre de vie que l'on désire embrasser. Elle se rencontra donc, le 21 Novembre, avec toutes ses compagnes dans la Chapelle d'une maison appartenant à Mme. de Rumigny, et renouvelant la première consécration qu'elle avait faite d'elle-même au Sacré Cœur de Jésus, elle se prépara ainsi à continuer le noviciat déjà commencé à Paris.

Mais à peine eut-elle été introduite dans cette nouvelle vie, qu'elle eut à souffrir des peines extrêmes et des aridités intérieures. Le doux Sauveur voulut encore dès le commencement l'éprouver, ainsi que ses compagnes, par la conduite extravagante et capricieuse de la personne qui se trouvait alors supérieure de la

maison. Cependant, elle supporta constamment avec humilité et force d'âme cette tribulation sans jamais se plaindre, donnant à ses compagnes un éclatant exemple de patience, de résignation et d'allégresse spirituelle dans les épreuves. Bientôt, la faveur d'ouvrir une école gratuite pour les petites filles pauvres ayant été accordée à leur commune prière, elle se livra à cette œuvre avec une ardeur et une confiance en Dieu toujours croissantes. Elle mettait ses délices à jeter dans ces jeunes cœurs les semences d'une éducation chrétienne, dont on recueillit plus tard les plus beaux fruits.

Le Père Varin qui connaissait, par une assez longue expérience, la fermeté d'esprit de la fervente Novice, sachant qu'elle n'avait jamais faibli dans les épreuves rudes et multipliées qu'elle avait eu à souffrir, l'admit enfin à la profession solennelle des Vœux ordinaires de religion et de ceux qui sont propres à la Société du Sacré Cœur de Jésus. Elle les prononça le 7 Juin de l'année 1802, avec une joie et une ferveur admirables.

Cependant, vu les défauts du gouvernement de celle qui était à la tête de la maison, on commençait à craindre la ruine de l'Institut naissant ; en sorte qu'il fallut sérieusement songer à une nouvelle élection. La haute capacité de la Sœur Barat pour cet emploi était reconnue de tous, ainsi que les lumières célestes et les dons de la nature que le Seigneur lui avait départis. Elle fut donc, de plein et commun accord, nommée Supérieure de la Communauté, nonobstant les ingénieuses observations et les raisons que lui suggéra son humilité pour se soustraire à un choix si honorable.

Nous avons déjà dit que Dieu semblait vouloir conduire cette âme fortement trempée à la perfection

chrétienne par l'âpre chemin du Calvaire. Il permit qu'elle fut soumise de bonne heure à des peines et à des sollicitudes incroyables, jointes à des angoisses, à des doutes, à des aridités d'esprit, à de douloureuses infirmités corporelles et souvent encore à la privation du nécessaire pour la subsistance de sa Communauté.

Demeurant cependant, au milieu de ces dures épreuves, toujours ferme et constante dans la confiance qu'elle avait en Dieu, elle eut la consolation de voir son œuvre fleurir et croître tous les jours davantage, par les nombreuses prises d'habit des personnes qui venaient se placer sous l'étendard du Sacré Cœur de Jésus.

Le Seigneur voulut même ouvrir un champ plus vaste au zèle et à la charité de sa Servante. Il permit bientôt qu'on lui offrît à Grenoble un ancien monastère de la Visitation, nommé Sainte Marie d'en Haut. Elle s'y rendit pour en être Supérieure, laissant la direction de la maison d'Amiens à une de ses compagnes.

La nouvelle fondation ne tarda pas à prospérer par ses soins. Le pensionnat ainsi que l'école gratuite pour les enfants pauvres s'accrurent et produisirent les fruits les plus abondants.

Tout ceci enflammait son zèle. N'ayant désormais rien de plus à cœur que de voir sa chère société se développer, pour la plus grande gloire de Dieu et le bien du prochain, elle accepta encore une nouvelle maison à Belley, d'après le conseil de son Directeur, le Père Varin, et avec une grande joie dans son âme. Elle mit tant d'activité et de saintes industries dans l'expansion de son Institut, que la société se trouvant déjà établie dans plusieurs villes de France et en Belgique, connue et désirée dans beaucoup d'autres lieux,

on jugea opportun de promulguer les Règles, compilées par la Fondatrice, aidée en cela des Pères Varin et Roger, tous deux hommes d'une sainteté de vie exemplaire et d'un jugement éprouvé.

Ces Règles présentées à l'Evêque de Grenoble furent par lui approuvées et sanctionnées pour son diocèse; et M. Roy, l'un de ses Grands Vicaires, fut par lui créé Supérieur Ecclésiastique de la nouvelle Communauté. Comme d'après ces règles mêmes, la Congrégation entière devait se réunir pour élire la Supérieure générale de la Société, l'assemblée se tint à Amiens, le 18 janvier de l'année 1806; et la révérende Mère Barat y fut élue à cette charge par la majorité des suffrages de ses Sœurs. Elle se soumit, mais avec une extrême répugnance et un grand regret: son humilité lui persuadant toujours qu'elle était indigne d'une charge si importante et si honorable, et incapable de la bien remplir. Mais Dieu élève ceux qui s'abaissent; et la réputation de cette admirable Religieuse s'étant rapidement étendue, ainsi que la connaissance du grand bien produit par sa Société, plusieurs Evêques de France désirèrent en avoir des maisons dans leurs diocèses. En sorte qu'en très peu d'années, le nouvel Institut se propagea au-delà de toute prévision; ce qui prouvait assez qu'il était vraiment une œuvre inspirée de Dieu.

Jugeant qu'il était opportun au bien être et au développement de la Société qu'elle fut aussi autorisée par la puissance civile, on fit près de Napoléon I, alors maître de la France, les démarches nécessaires à cette fin; et, dans l'année 1807, on obtint un décret favorable, par lequel la Société était approuvée sous le titre de *Dames de l'Instruction Chrétienne*, les méfiances et

les soupçons de cette triste époque ne permettant point de prendre ostensiblement le nom du "Sacré-Cœur de Jésus."

Sa rare prudence disait assez à la Mère Barat toute l'importance qu'il y avait pour l'Institut que les nouvelles religieuses fussent formées au véritable esprit de la Société par une même maîtresse et dans un noviciat commun. Elle ouvrit donc à cet effet une maison à Poitiers et eut la consolation de la voir bientôt florissante, d'y réunir des jeunes personnes embrasées du désir de leur propre perfection et de celui d'étendre dans le monde entier le règne du Divin Cœur de Jésus.

Son zèle au reste n'avait point de bornes. Embrassant dans l'étendue de ses vues, non seulement l'Europe mais encore le Nouveau-Monde et désirant arborer, là aussi, l'étendard de sa Société bien-aimée, afin de propager toujours plus la dévotion au Sacré-Cœur et l'éducation chrétienne, elle expédia au Missouri, dans l'année 1818, une petite mais courageuse colonie de Religieuses qui, répondant à ses généreuses intentions et remplies de l'esprit de Dieu, se montrèrent intrépides devant tous les obstacles, inébranlables au milieu des plus dures privations et des fatigues de tous genres, étendirent la Société et la rendirent florissante dans ces régions lointaines.

Il ne faut pas croire qu'une œuvre de la nature de celle-ci s'accomplisse sans des épreuves parfois cruelles. La Mère Barat en eut sa large part dans la circonstance suivante. Plusieurs religieuses de la maison d'Amiens, cédant aux insinuations d'un ecclésiastique influent, mais peu favorable à cette forte femme, voulurent adopter les nouvelles règles qu'il avait rédigées, ce qui amena la séparation de la maison de Gand et

procura à la Mère Barat des difficultés et des amertumes, au milieu desquelles cependant elle ne cessa de montrer une mansuétude admirable, une patience à toute épreuve, bien que sa santé en souffrit au point qu'elle en tomba gravement malade.

Peu sensible à ce qui lui était personnel dans cette terrible tempête, elle fut pourtant profondément affligée à la vue du schisme qui menaçait de s'étendre et des dommages qu'il pouvait causer à l'Institut. Elle eut recours à Dieu par des prières assidues pour en obtenir la cessation. Le Seigneur daigna l'exaucer. Le calme se rétablit et la plupart des religieuses de la maison de Gand sollicitèrent d'être admises de nouveau dans la Société. Elle s'accrut en France et en Italie par la fondation de plusieurs établissements, qu'avaient sollicités de pieux et excellents personnages, mus par l'estime qu'ils avaient conçue du mérite de la Mère Barat et leur admiration pour son Institut.

Le Seigneur voulant montrer par une preuve éclatante qu'il avait pour agréable l'œuvre de sa Servante, inspira au Souverain Pontife Pie VII de la bénir et de la louer, à Léon XII de l'approuver comme Institut religieux pour toute l'Eglise Catholique, par son décret du 22 Décembre 1826, et au Roi de France Charles X de lui accorder sa souveraine protection.

La zélée Supérieure désirait bien vivement que la Société, ainsi reconnue et approuvée par le Saint Siége, eut une maison dans la Capitale du monde Chrétien, à l'ombre même de la Chaire de St. Pierre. Le Souverain Pontife en avait eu lui-même la pensée; et, après de courtes négociations entreprises par son ordre avec la cour de France, le couvent de la Trinité-du-mont à Rome fut cédé à la Société du Sacré-Cœur.

Charles X ayant été, en 1830, renversé de son trône, la France se trouva en proie aux troubles suscités par diverses factions. Les craintes causées par l'agitation générale des esprits, surtout dans la Capitale, obligèrent la Mère Barat d'en éloigner le Noviciat, qu'elle plaça en Suisse. Plusieurs de ses établissements furent menacés, soit par les émeutes populaires, soit par la malveillance de certaines administrations locales. Et il n'est nul besoin de dire combien elle gémissait de voir ainsi les œuvres de Dieu entravées.

Malgré cependant la peine profonde qu'elle éprouvait, au milieu de ces tribulations, elle ne perdait rien de son ardeur et de son zèle à remplir les devoirs de sa charge. Atteinte alors d'une douloureuse infirmité, elle n'en visita pas moins ces divers établissements en Suisse, en Savoie, en France, ne regardant ni à la fatigue, ni à l'incommodité, et se conduisant toujours avec vigilance, charité et fermeté.

Non contente d'avoir institué une œuvre destinée à jeter la semence d'une l'éducation chrétienne dans le cœur des jeunes filles, tant de la classe élevée que des plus basses conditions, elle voulut encore que cette semence ne vint point à se perdre, comme il n'arrive que trop souvent, par la malignité du monde. A cet effet, elle établit, sous les hospices de Marie Immaculée, une congrégation ayant pour but de conserver dans les jeunes personnes le fruit de la bonne éducation reçue, de maintenir leur ferveur dans le service de Dieu, même au milieu des dangers du monde et des occupations incessantes de la famille.

Comme elle se réglait en toute chose en fille soumise de l'Eglise, elle ne voulut point entreprendre cette

œuvre avant qu'elle n'eut été sanctionnée par l'approbation ecclésiastique. Elle la demanda ; et dès qu'elle l'eut obtenue, elle établit dans toutes les villes qui possédaient des maisons de la Société, des Congrégations qui, du nom de la Très Sainte Vierge leur spéciale protectrice, furent appelées : " Congrégations des Enfants de Marie."

En 1832, le choléra ayant fait de terribles ravages à Paris, un grand nombre de petites filles, devenues orphelines, se trouvèrent sans nul appui, exposées à mourir de faim, et plus encore à grandir sans aucune culture chrétienne. La Mère Barat, compatissant à leur misérable condition, en recueillit charitablement plusieurs dans l'établissement de la rue de Varennes et se chargea de pourvoir à leur subsistance et à leur éducation, ce qu'elle fit avec des entrailles vraiment maternelles.

Comme son office de Supérieure Générale lui imposait le devoir de visiter les maisons de son Institut, afin de fortifier ou d'exciter par sa présence la ferveur de ses sœurs, elle se rendit à Turin, puis enfin jusqu'à Rome. Nous dirions difficilement toute la joie dont son cœur fut rempli à la pensée de pouvoir s'approcher du trône du Père commun des fidèles, de lui offrir sa personne et sa Société toute entière, pour le bien de l'Eglise Universelle, celui de sa Capitale et de ses Etats.

Cependant étant arrivée à Rome, mais ne pouvant, par suite d'une brûlure assez grave, aller se prosterner aux pieds du Souverain Pontife Grégoire XVI d'heureuse et sainte mémoire, elle eut l'ineffable satisfaction de voir venir à la Trinité du Mont et jusque dans sa chambre, où son mal la retenait, la Majesté du Vicaire

de Jésus Christ! Le Saint Père la traita avec une singulière bienveillance et elle recueillit de sa bouche cette consolante parole: "J'ai à cœur de voir prospérer un Institut si utile, si édifiant et si bien gouverné."

Encouragée par un si honorable jugement du Souverain Pontife, la Mère Barat mit de suite à exécution l'ardent désir qu'elle avait conçu, que la Société eut un Noviciat dans la Capitale même du monde Catholique. Elle ouvrit à cet effet une maison au-delà du Tibre, dans l'ancien Monastère des Saintes Rufine et Seconde (il fut ensuite transféré à la Villa Lante), avec une école pour les petites filles de ce quartier et un pensionnat pour les jeunes personnes de la bourgeoisie auxquelles était fermée l'entrée de celui de la Trinité du Mont, qui, par la volonté formelle de Léon XII, était destiné aux enfants de familles nobles.

Elle quitta Rome très consolée de l'accueil paternel qu'elle avait reçu du Père commun des fidèles et des heureux succès de sa Société dans la Capitale du monde chrétien. Arrivée à Parme, où une nouvelle maison du Sacré-Cœur était ardemment sollicitée par l'Archiduchesse Marie Louise, elle arrêta avec cette dernière les conditions nécessaires à l'exécution de ce projet. L'Archiduchesse prévoyait tout le bien qu'un semblable établissement produirait dans ses Etats et elle se montra généreuse.

Ce bel exemple fut suivi ailleurs. La Société du Sacré-Cœur se répandant toujours davantage, à cause des fruits que sa direction produisait pour l'éducation de la jeunesse, on vit plusieurs villes d'Europe manifester le désir de la posséder. Ainsi Marseille, Charleville, Tours, Nantes, Pignerol en Piémont, Jette-Saint-Pierre en Belgique, etc. eurent en très peu

d'années une maison de l'Institut, que la Mère Barat ouvrit avec une satisfaction bien grande. Dans toutes ces fondations elle fit admirer sa prudence et une rare perspicacité.

En 1837, le choléra se déclara à Rome. Il sévissait avec une fureur extrême. Ce fut pour elle une nouvelle occasion de montrer sa tendre affection pour les indigents et les malheureux. Avec une charité sans bornes, elle recueillit à Sainte Rufine autant de pauvres petites filles orphelines que le lui permettaient ses modiques ressources. Elles y furent entourées de toutes espèce de soins et élevées dans la crainte de Dieu.

Cependant l'invincible constance de cette courageuse femme fut bientôt encore soumise à de nouvelles et très-rudes épreuves. Elles étaient causées par la puissante opposition qui s'éleva en France contre les délibérations prises dans la Congrégation générale tenue à Rome, au sujet de la résidence de la Supérieure Générale et d'autres points d'un haut intérêt pour l'œuvre qu'elle avait entreprise avec tant d'amour et poursuivie jusque là avec tant de fermeté.

Le Seigneur se montra satisfait de la singulière et héroïque constance que sa servante déploya pendant cette tempête et il daigna y mettre un terme par la bouche même de son Vicaire. La décision du Saint Père fut : que la Supérieure Générale résiderait ordinairement à Paris ; mais qu'elle serait libre de s'en absenter, lorsque les affaires de la Société demanderaient sa présence ailleurs. Cette décision suprême fit cesser les réclamations du gouvernement et ramena la tranquillité au sein de la Société.

A considérer le nombre et l'importance de ses

œuvres extérieures, on serait porté à croire qu'elle y répandait toute son âme. Il n'en était rien cependant. Soit dans sa demeure à Amiens, comme simple religieuse d'abord, puis comme Supérieure, soit à Paris comme résidence ordinaire de la Supérieure Générale, soit pendant son séjour dans les autres maisons où les devoirs de sa charge l'appelaient fréquemment, elle eut toujours et partout une vie très-édifiante et éloignée des choses du monde. Elle aimait toutes ses religieuses comme ses très-chères filles, sans distinction de patrie, de condition ou de parenté. Elle s'appliquait entièrement et uniquement à sa propre perfection et au bon gouvernement de sa Société ; et si quelque fois elle suspendait ses travaux, ce n'était que pour s'adonner à de longues oraisons et contemplations dans les églises, les chapelles, ou dans quelque autre lieu solitaire.

---

# SECONDE PARTIE.

---

### SES VERTUS.

" Il est selon la vérité, disent les Actes du procès de " Canonisation que nous avons sous les yeux en écri- " vant ces lignes, que pendant tout le cours de sa vie " jusqu'à sa précieuse mort, la Servante de Dieu, Ma- " deleine Sophie Barat, fut, par tous ceux qui la con- " nurent, tenue et estimée pour une religieuse très " exemplaire par l'observance des commandements de " Dieu et de l'Eglise et des Vœux de religion ; zélée " pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ; illustre " enfin par l'exercice parfait des vertus chrétiennes."

### SA FOI.

Elle possédait en effet et porta à un dégré héroïque les trois vertus théologales : la Foi, l'Espérance et la Charité.

Elevée, comme nous l'avons déjà dit, dans l'exer-

cice de ces vertus et cela dès ses premières années, elle s'y maintint constamment. Durant sa vie entière, elle conserva dans son intégrité le don de la Foi vive dont Dieu l'avait enrichie, professant toujours pour notre Mère la Sainte Eglise une grande vénération et une très-ferme adhésion à tout ce qu'elle enseigne.

Les saints mystères de la Religion étaient surtout l'objet de son pieux respect. Dès son enfance, elle écoutait avec attention les instructions qui lui étaient faites sur ce point. Jeune fille, elle aimait à entendre parler de ces mystères, s'en entretenait elle-même avec les autres, afin de les porter à en concevoir la haute estime qu'ils méritent et à se conduire selon les règles et les maximes révélées. Elle s'y appliqua encore avec plus de zèle à mesure qu'elle avançait en âge, ne perdant aucune des occasions qui se présentaient, et qui ne lui manquèrent jamais, attendu les nombreuses relations qu'elle dut avoir avec des personnes de toutes conditions.

Sa Foi héroïque paraissait d'une manière éclatante dans l'innocence de sa vie. Elle se conserva toujours exempte de péchés et de vices. Ayant horreur des fautes les plus légères, elle tenait allumé dans son cœur un tendre amour pour son Dieu, seul objet de ses désirs, et ne cherchait en tout que sa gloire.

Elle apportait le plus grand soin pour tenir son âme pure et nette et s'approchait fréquemment du saint tribunal de la Pénitence, tous les jours même lorsqu'elle en avait la possibilité. Elle le faisait au reste avec une très-grande componction et afin de se purifier de plus en plus de toute tache et des moindres imperfections.

Sa pensée était si habituellement et si profondément fixée en Dieu, qu'à l'âge de 21 ans seulement, cette pieuse âme paraissait déjà étrangère à tout ce qui se passait autour d'elle, en sorte que l'on crut devoir lui défendre, comme à St. Louis de Gonzague, une application si continuelle, dans la crainte que son tempérament délicat et faible n'en souffrît. Elle éprouvait une douleur très-intense, lorqu'elle voyait que l'on n'avait pas pour la présence de Dieu cette haute idée qu'elle même en avait conçue et qu'on doit en avoir, ou encore que, dans les églises, on ne se tenait pas avec la révérence due à la majesté de Dieu qui y réside d'une manière si particulière.

Toute remplie de l'esprit de Foi, elle avait un très grand mépris des choses du monde. Pendant toute sa vie, on ne la vit jamais non seulement se procurer mais pas même désirer la moindre satisfaction mondaine. Contente de vivre pour le ciel, pour lequel elle disait souvent qu'elle était faite et créée, elle y tenait attachés son esprit et son cœur. Elle montrait sa Foi vive en rapportant à Dieu seul tout le bien qu'elle fesait et les heureux progrès de sa Société. Adorant toujours ses très saints décrets, soit dans l'adversité, soit dans la prospérité, elle fesait de la volonté divine l'unique règle et la joie de sa vie. Sa vénération pour la parole de Dieu était vraiment admirable : elle l'écoutait habituellement avec un maintien recueilli et profondément humble et en remerciait Dieu comme d'une faveur singulière aux hommes. Elle ne cessa de veiller à ce que les églises ou chapelles fussent tenues avec le plus grand soin et ornées de manière à présenter une habitation moins indigne de la majesté de Dieu. Remplie d'un ardent désir de dépenser ses

forces, sa vie et tout son être à la propagation des vérités révélées, elle se montrait, dans ses lettres et ses discours, très affligée des liens qui la retenaient et l'empêchaient d'aller avec ses compagnes en Amérique, travailler au bien de ces populations abandonnées. Elle portait même une sainte envie à celles à qui un si heureux sort était échu en partage.

Quelle n'était pas sa vénération pour les Sacrements de l'Eglise, entre autres pour le très Saint sacrement de l'autel ! Elle passait en adoration devant la sainte Eucharistie, la majeure partie du temps que ses occupations lui laissaient libre dans la journée. Son attitude était alors si modeste et si recueillie qu'elle était capable de ranimer la Foi dans les cœurs les plus tièdes. Elle eut voulu consacrer de longues heures à ce saint exercice pendant la nuit, si ses directeurs ne le lui eussent défendu et se dédommageait de cette privation en s'unissant à Notre Seigneur par la méditation durant ses insomnies habituelles De plus, elle ordonna que dans toutes les maisons de la Société et à chacune des fêtes où ce privilége put être obtenu, ses Religieuses rendissent à cet auguste Sacrement un culte spécial, par de solennelles expositions du Saint Sacrement. Elle fit aussi connaître sa Foi vraiment héroïque par une très grande dévotion au mystère de l'Incarnation. Elle ne pouvait se lasser de méditer et d'admirer l'immense bonté d'un Dieu fait homme pour l'amour de l'homme. La ferveur de cette dévotion redoublait à l'entrée de l'Avent, durant lequel elle s'efforçait, par des pénitences extraordinaires et des prières, de préparer son âme à la venue du Saint Enfant Jésus. Elle avait pour l'enfant Divin une dévotion si tendre qu'elle en gardait pendant tout le temps de Noël une image

dans sa chambre, la baisait souvent avec un sentiment d'amour, qui se manifestait par l'ardeur de son visage. Elle la montrait parfois à ses chères filles : " Qu'il est aimable ! disait-elle, comme son cœur brûle pour nous ! Qui donc ne l'aimerait pas ? Qui peut lui résister ?" Elle l'appelait son unique bien et son unique trésor.

Les mystères de la Passion, et particulièrement celui de la mort de son divin Sauveur, formaient l'objet de sa Foi la plus vive. Elle faisait ses plus chères délices de rester aux pieds de son Jésus crucifié, surtout pendant le temps du Carême et de la Semaine-sainte. Elle ne se séparait jamais de lui par la pensée, même au milieu des occupations les plus distrayantes. Elle en avait toujours l'image sous les yeux, la prenait souvent en main et la baisait avec amour, répétant ces paroles : " Mon Jésus, miséricorde !" ou autres oraisons jaculatoires semblables. Sa dévotion à la sainte Messe était également très-grande. Elle ne laissait passer aucun jour sans y assister. Dans les longs et fréquents voyages qu'elle entreprit pour le gouvernement de sa Société, elle ne se mettait point en route sans l'avoir entendue à moins qu'elle n'en eût pas la possibilité. Dans ce dernier cas, sa première pensée, lorsqu'elle pouvait s'arrêter, était de chercher l'église pour participer à cette faveur, sans tenir compte de l'incommodité et de la fatigue qu'elle eut bien des fois à supporter.

Elle avait une singulière dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Elle la manifesta non seulement par la fondation d'une Société entièrement consacrée à ce divin Cœur, mais encore dans tout le cours de sa vie, en mille admirables manières et par un désir véhément d'en propager le culte. Elle recommandait fortement

cette propagation à ses filles, surtout parmi les enfants dont elles dirigeaient l'éducation.

Elle fit preuve d'une Foi très-grande et héroïque dans sa filiale dévotion à la très-Sainte Vierge Mère de Dieu. Elle l'honorait d'une manière spéciale à chacune de ses fêtes, s'y préparait par de ferventes neuvaines et voulut que, dans toute sa Société, on l'honorât par un culte particulier comme Souveraine Maîtresse et Protectrice. Elle ne fit jamais un voyage dans l'Italie centrale sans rendre à sa bien-aimée Mère une dévote visite, dans son insigne sanctuaire, la Sainte Maison de Lorette, près de laquelle elle fut heureuse de pouvoir fonder un établissement de la Societé, placé ainsi sous une plus immédiate protection de l'immaculée Mère de Dieu.

Sa Foi se montrait encore dans sa dévotion aux Saints Anges, aux Saints et Saintes que l'Eglise propose à la vénération du peuple Chrétien, particulièrement à Saint Michel Archange, qu'elle regardait comme le protecteur spécial de la Société et aux Saints Anges Gardiens, au chaste époux de la Mère de Dieu, St. Joseph,dont elle célébrait toujours la fête avec une grande affection. Elle aimait à en parler et s'efforçait de propager son culte. Il en était de même pour les Saints Apôtres Pierre et Paul, St. Jean l'Evangéliste, St. Ignace de Loyola, St. François Xavier et Ste. Thérèse. Elle étudiait leur vie et imitait leurs vertus.

On trouve encore une preuve de sa Foi admirable dans sa parfaite soumission aux Souverains Pontifes. Comme fille de l'Eglise Catholique et comme fondatrice de la Société du Sacré-Cœur, elle se tenait dépendante du jugement du Saint Siége dans la for-

mation et l'approbation de ses Règles. Elle cherchait soigneusement à connaître en tout ses volontés, obéissait à ses décrets avec humilité et promptitude, dirigeait d'après eux toute sa Société et recommandait aux autres la même obéissance. Sa soumission n'était pas moins parfaite à l'égard des Evêques et Ordinaires des diocèses dans lesquels elle eut des maisons de son Institut. Jamais elle ne se permit d'entreprendre quoique ce fut qui exigea leur consentement ou leur approbation, sans en avoir fait respectueusement la demande, et ne transgressa jamais les lois ecclésiastiques sur ce point, lors même qu'elle ou sa Société eussent pu, pour un temps. en souffrir.

De cette même Foi éclairée dérivaient la vénération et le respect qu'elle portait aux Prêtres, dans la personne desquels elle reconnaissait les ministres de Dieu. Elle en usait surtout ainsi envers ses directeurs spirituels, les respectait comme des guides très fidèles et très sûrs pour la conduire dans le pélérinage de la vie, demandait avec simplicité leurs conseils et leur était toujours soumise et obéissante.

Enfin, elle respirait pour ainsi dire cette Foi héroïque des Saints et on eut toujours lieu d'admirer dans sa conduite l'observation parfaite des commandements de Dieu et de l'Eglise, un zèle ardent et incessant pour obtenir que les uns et les autres fussent observés et pratiqués de tous.

### SON ESPÉRANCE.

L'éminente Servante de Dieu possédait aussi dans un dégré héroïque la sainte vertu d'Espérance. Elle aspirait sans cesse à la possession des biens de la céleste patrie ; et se confiant en la divine bonté, ainsi qu'elle l'a tou-

jours fait voir par ses paroles et ses œuvres, depuis l'âge le plus tendre jusqu'à son dernier soupir, elle demeura dans cette espérance avec une fermeté et une constance inébranlables. Jeune encore et sans expérience, privée de toute ressource et de tout appui humain, elle se livra corps et âme, avec une confiance sans bornes en son Dieu, à l'œuvre qu'elle considérait comme l'accomplissement de la volonté divine. On sait déjà comment elle la conduisit, pendant les plus mauvais jours que traversait alors la France, la dirigea, la soutint malgré des difficultés sans nombre, et comptant sur Dieu seul, en régla le développement merveilleux.

Son Espérance se montra plus belle et plus éclatante dans les obstacles qu'elle rencontra et dans les contradictions très graves qu'elle eut fréquemment à souffrir. Toujours calme et sereine, elle attendait de Dieu seul la force et la constance pour les surmonter, redoublait de confiance en lui ; et lorsque tout espoir humain semblait perdu, elle n'en était point ébranlée, mais entreprenait et poursuivait ce que sa prudence et la lumière divine lui suggéraient pour le bien de sa Société. Elle savait inspirer aux autres, et particulièrement à ses filles, la céleste confiance qui remplissait son cœur. Elle les confortait dans leurs afflictions, les excitait à travailler pour le prochain et à toujours s'avancer dans la voie de la perfection. Elle tenait particulièrement à ce que l'on enseignât aux enfants élevés dans la Société à recourir à Dieu en toute chose.

Son héroïque espérance lui fit, dès sa première jeunesse, concevoir un grand mépris pour toutes les choses du monde et un amour encore plus grand pour celles du ciel. Elle macérait son corps par des jeûnes, des disciplines, des cilices et autres austérités qu'elle

pratiqua pendant toute sa vie, selon le conseil de ses directeurs. Comme on le verra, c'est surtout à l'heure de sa mort, si précieuse devant Dieu, que sa Servante donna des preuves de sa plus ferme espérance en lui.

### SA CHARITÉ ENVERS DIEU.

A cette vertu d'espérance, la Mère Barat sut joindre dans un dégré également héroïque et éminent celle de la charité envers Dieu ; de sorte qu'elle l'aima toujours vraiment de tout son cœur, de toute son âme et de toutes ses forces.

Elle en donna des preuves dès sa tendre jeunesse, n'ayant rien plus à cœur et ne cherchant autre chose avec plus d'ardeur que de vivre unie à son Dieu, parler de lui et l'aimer. Bien loin de s'affaiblir en elle avec le temps, la divine vertu de charité devenait plus ardente à mesure qu'elle avançait en âge. Car, ne se contentant plus d'une union commune avec son Dieu, elle en désira une plus intime, plus solennelle, et se consacra entièrement au Sacré-Cœur de Jésus, sans aucune vue d'intérêt particulier et uniquement pour vivre désormais morte au monde, toute dévouée à la gloire de Dieu et à la réparation de ses offenses. Faire connaître et aimer son divin Sauveur était le désir le plus brûlant de son cœur. Elle travailla sans relache, avec un dévouement sans limites, à la fondation d'une Société nouvelle, afin d'accroître le nombre des chastes Epouses de Jésus, et d'étendre dans le monde entier le règne de son Sacre-Cœur.

Elle était tout occupée à répandre dans les âmes le divin amour de Jésus. Son héroïque charité éclatait dans ses entretiens avec les Religieuses ses

filles. Elle ne cessait de leur en parler, de la leur inculquer avec un langage persuasif et efficace. Son visage même paraissait alors tout enflammé et son âme pénétrée du zèle le plus ardent.

Sa charité envers Dieu lui inspirait pour le péché les sentiments d'une abomination profonde, non seulement pour le péché grave et mortel, mais encore pour les fautes légères et vénielles. Elle en gardait son cœur avec une sainte jalousie, le purifiait continuellement, et l'ombre seule de l'offense la jetait dans de vives angoisses. Elle avait une telle haine du mal qu'elle ne pouvait supporter qu'il habitât dans les âmes des autres. Elle s'en affligeait profondément et s'employait de toutes ses forces et avec une sainte énergie, à en bannir tout péché, ne négligeant pour cela aucun des moyens qui étaient en son pouvoir. C'est à cette charité ardente que l'on doit rapporter son infatigable et constante étude pour se rendre semblable à son bien-aimé Jésus, ce qui se manifesta principalement dans son amour pour la croix. Aussi avait-elle contume de dire, qu'une épouse doit avoir les mêmes affections que son époux et elle embrassait avec joie les tribulations de la vie, en remerciant son bien-aimé Seigneur comme d'une faveur des plus signalées. Un des effets de sa charité fut la pleine et entière conformité de sa volonté à celle de Dieu. C'était une de ses maximes que " l'amour arrive au suprême degré quand la volonté de celui qui aime se confond avec celle de l'objet aimé," et elle agissait de manière que la divine volonté fut son unique guide et la règle constante de sa conduite.

Jamais sa charité ne paraissait plus admirable que lorsque tout semblait conspirer à la détacher de son

bien-aimé Maître. Martyrisée intérieurement par des contradictions rudes et prolongées, frappée en son corps par de fréquentes et pénibles maladies, abandonnée pour ainsi dire de tout, on ne la vit cependant jamais se refroidir pour son Dieu ; mais par l'effort héroïque d'une volonté éprise d'amour, elle s'attachait à lui toujours plus étroitement. En récompense et témoignage d'un réciproque amour, Dieu favorisait sa Servante de grâces spéciales, des dons surnaturels des larmes saintes et des extases.

Enfin, sa charité était assez manifeste dans l'amour ardent qu'elle portait au très-saint Sacrement de l'autel, à la Passion de notre divin Rédempteur, au mystère de l'Incarnation, comme aussi à la très-sainte Vierge, devant les images de laquelle elle épanchait souvent son cœur en filials et amoureux transports.

### SA CHARITÉ ENVERS LE PROCHAIN.

Aimant vraiment le prochain comme elle-même, l'héroïque Servante de Dieu cherchait en toutes les occasions et selon son pouvoir, à lui venir en aide dans les nécessités spirituelles et temporelles ; ce qu'elle faisait avec un grand empressement et une joie indicible. Elle portait un amour pur et désintéressé à toutes les Religieuses ses filles, les traitant avec une bonté vraiment maternelle, les accueillant toujours avec bénignité, les confortant, les soutenant dans leurs doutes et leurs épreuves, les assistant jour et nuit lorsqu'elles étaient malades, leur rendant les services les plus abjects et veillant à ce que rien de ce qui pouvait leur être utile ou les soulager ne leur manquât. Elle poussait même l'attention jusqu'à prévenir leurs goûts et leurs désirs.

Un des fruits de cette charité était la tendre affection qu'elle portait aux enfants élevées dans les maisons du Sacré-Cœur. Elle mettait ses délices à s'entretenir avec elles, à les animer à la piété et à l'étude, surveillait sans relâche leur éducation, leur prodiguait enfin les soins les plus maternels, pour gagner leur cœur et les attacher à Jésus-Christ.

Sa sollicitude pour les membres de la Société était sans bornes. On la voyait, étant déjà Supérieure générale et plongée par conséquent en mille affaires très-graves, on la voyait s'informer de chacune de ses filles, comme si elle n'en avait point d'autres, et cela non seulement pour les Religieuses de chœur, mais également pour les sœurs Coadjutrices. Elle les visitait fréquemment, se faisait rendre compte en détail de leurs besoins, de leurs désirs, s'affligeait de les voir souffrir, souvent à cause de la pauvreté des maisons, et poussait la compassion jusqu'à se dépouiller de ses vêtements pour les revêtir, lorsque ceux qu'elles portaient étaient déjà trop usés.

Quel soin au reste ne prenait-elle pas des personnes séculières employées au service des maisons de la Société. Elle leur portait un vif intérêt, les assistait dans leurs besoins, s'occupait surtout à les instruire dans les voies du salut éternel, avec une patience et une affabilité qui attachaient leurs cœurs et les gagnaient à Dieu.

Mais sa charité ne se renfermait pas dans les limites des maisons de la Société; elle s'étendait au dehors autant que sa position le permettait. Il n'y avait ni état, ni rang de personnes auxquelles ses soins, ses secours et ses consolations n'arrivassent au besoin. Elle eut toujours un grand amour pour les

pauvres. Reconnaissant en eux Jésus-Christ lui-même, elle faisait son bonheur de s'entretenir avec eux, soulageait leurs misères, usait de mille industries pour leur venir en aide dans leurs nécessités de chaque jour, partageant volontiers leurs affections comme leurs joies. Ni l'importunité, ni l'ingratitude ne parvenaient à diminuer ses tendres sollicitudes pour eux. Elle ordonna que personne ne fut renvoyé de la porte de ses maisons sans consolations ou sans secours. On a remarqué qu'un grand nombre de pauvres se présentaient toujours aux maisons où elle résidait, sûrs d'avance qu'ils étaient d'y trouver un soulagement à leur misère et à leur faim. Le concours fut tel à Paris, en 1848, que la police s'en inquiéta, craignant que ces distributions ne servissent de prétexte à des rassemblements, ou qu'elles entretinssent l'agitation des esprits dans le quartier.

La charitable Servante de Dieu ne se contentait pas d'ailleurs de donner des secours temporels; mais elle cherchait avec plus d'ardeur encore le bien des âmes. Elle ne cessait d'inculquer à ceux qu'elle assistait les saintes et solides maximes de l'Evangile, l'amour de Dieu et la patience si nécessaire pour supporter leur pénible position. Elle exerçait particulièrement cette charité envers les personnes de son sexe, leur prodiguant ses soins affectueux, les pressant avec amour sur son cœur, bien qu'elles fussent parfois sales et dégoutantes; et lorsqu'elle découvrait en ces malheureuses quelques vices, ou apprenait qu'elles ne répondaient pas à ses bienfaits, elle cherchait encore malgré tout à leur faire du bien, afin de les gagner à l'amour de Jésus-Christ et de les reconduire à son

cœur. Dans la douloureuse occasion du choléra de Paris et de Rome, des enfants restées orphelines furent, par les soins de son inépuisable charité, recueillies, élevées et instruites dans les maisons de sa Société.

La force de sa vertu apparaissait dans la délicatesse de ses procédés à l'égard des personnes dont elle avait à se plaindre. Elle pardonnait et oubliait leurs torts et ne permettait pas qu'on lui en parlât; en sorte qu'on eut dit qu'elles devenaient ses préférées. Dans ses conversations, elle évitait les moindres paroles qui eussent pu porter atteinte à la réputation du prochain, qu'elle jugeait toujours en bonne part, excusant au moins les intentions et, selon le conseil du Sauveur, rendant le bien pour le mal. L'obligation imposée aux Religieuses du Sacré-Cœur de se dévouer à l'éducation de la jeunesse fut au reste un des nombreux effets de son héroïque charité. Elle voulut par là que les enfants, l'espérance de la société, fussent initiées à la pratique de la Religion et à la vertu.

Cette éminente charité animait enfin son ardeur pour la conversion des hérétiques. Elle employait à cette fin tous les moyens qui étaient en son pouvoir, stimulait par ses paroles et ses exemples le zèle de ses filles et eut le bonheur d'en ramener un grand nombre dans le sein de l'Eglise Catholique.

### SA PRUDENCE.

Pour dire jusqu'à quel point la pieuse Servante de Dieu portait cette vertu cardinale de la prudence, qu'il nous suffise de rappeler qu'elle n'entreprenait rien de grave, sans avoir préalablement imploré les

lumières du Saint Esprit, demandé le secours d'en haut, et sans y avoir mûrement réfléchi devant Dieu. Puis, dans l'exécution elle employait les moyens jugés les plus opportuns, prenait toutes les précautions requises, ce qu'elle fit assez clairement voir dans la manière pleine de sagesse dont elle dirigea tout son être vers le salut éternel et la plus grande sanctification de son âme. On la vit à la fleur de l'âge et malgré les liens qui l'attachaient à sa famille et les espérances qu'elle pouvait concevoir pour l'avenir, prendre la ferme résolution de se retirer dans la solitude et l'obscurité d'un cloître, d'y vivre pour Dieu seul, appliquée à l'exercice de l'oraison, de la pénitence, de la mortification et de l'obéissance, parce qu'elle jugeait qu'elle pourrait ainsi atteindre plus facilement sa perfection et la gloire éternelle.

Nous avons déjà dit qu'elle sacrifia sans hésiter son attrait pour la vie austère et retirée du Carmel, lorsqu'elle apprit de son Directeur que Dieu l'appelait à la vocation du Sacré-Cœur, que dans cette voie, plus encore que dans l'autre bien qu'avec moins de tranquillité et au milieu de pénibles travaux, elle atteindrait sa perfection et qu'elle pourrait surtout gagner beaucoup d'âmes à Jésus-Christ.

Sa prudence apparut surtout dans la manière dont elle mit à exécution le plan qui lui avait été proposé lorsque, nonobstant ses répugnances, elle se vit chargée de l'Institut naissant du Sacré-Cœur. Elle implorait sans cesse par d'humbles et ferventes prières le divin secours, ne se conduisait que d'après les conseils de ses directeurs, sous la dépendance des supérieurs ecclésiastiques, reconnaissant ainsi que les uns et les autres lui étaient donnés pour lui faire

connaître la volonté de Dieu et lui indiquer les moyens de l'accomplir. Le plan de la Règle qu'elle traça de concert avec le Père Varin prouve assez quelle fut sa prudence. Elle ne sanctionna jamais rien avant de l'avoir mûrement pesé devant Dieu et pris l'avis de personnes expérimentées. Lorsque les Règles de son Institut eurent été rédigées, elle se mit bientôt en frais de les établir d'une manière définitive. Elle les fit donc d'abord examiner avec soin dans une assemblée des Religieuses les plus anciennes et les plus recommandables par leur vertu et leur capacité, et quand elles eurent été unanimement adoptées et sanctionnées par l'autorité ecclésiastique, elle exigea qu'avant de s'engager par vœu à les observer, chacune de ses Religieuses en fit l'expérience pendant un temps déterminé, afin de s'assurer par là qu'elles trouveraient dans la pratique de ces Règles le moyen le plus adapté à leur propre perfection.

Jamais aucun de ses actes, dans le gouvernement général de la Société, ne donna lieu à la taxer de témérité. Elle ne se laissait emporter à nul excès, jugeant toujours les personnes et les faits d'après un sérieux examen. Elle prévoyait à temps, prévenait les inconvénients ou les abus avant qu'ils ne se produisissent, réprimant ceux-ci dès leur naissance et agissant dans les grandes comme dans les moindres choses avec justesse et avec un rare bon sens pratique.

Lorsqu'il s'agissait de l'admission des personnes qui se présentaient pour faire partie de la Société, elle ne se laissait point dominer par un désir immodéré d'étendre l'œuvre et n'acceptait pas une vocation quelconque, mais avec la rare pénétration dont elle

était douée, elle examinait et distinguait si le sujet était véritablement appelé de Dieu, s'il avait les dispositions et les aptitudes requises pour son institut. Sa manière de former les sujets était de la plus haute prudence. Elle ne s'abandonnait jamais à un zèle indiscret : elle ne devançait pas la grâce, n'exigeait rien de ses religieuses qui fût au-dessus de leurs forces, donnait à chacune les attributions et les emplois auxquels elles semblaient plus adaptées, les aidait à s'en acquitter de manière à ce qu'elles pussent, en peu de temps, devenir très-utiles à la Société et avancer dans leur propre perfection. Il en était de même dans le choix et la direction des Supérieures des différentes maisons. Elle comprenait que de leur bon gouvernement dépendaient le bien être et la réussite de l'œuvre. Elle leur inspirait à toutes de profonds sentiments de charité, de justice et d'humilité, stimulait leur zèle, les soutenait par ses encouragements, leur traçait enfin les règles qu'elles devaient suivre dans la conduite de leur famille religieuse.

Au milieu des oppositions qui s'élevèrent contre elle personnellement et contre sa Société, soit dans le commencement soit depuis, par le fait de certains personnages influents et de quelques religieuses trompées par une fausse direction ou guidées par un faux zèle, la prudente Supérieure se conduisit dans ces diverses rencontres avec modération et sagesse, employant à la fois l'énergie et la douceur pour éclairer les premières et ramener les autres. Elle ne cessait, par ses prières continuelles et ses pénitences, d'implorer la lumière et le secours de Dieu, qui daigna l'exaucer pleinement, à sa grande et spirituelle consolation.

SA JUSTICE.

Sa perfection sous ce rapport lui faisait rendre à son Seigneur et son Dieu le juste et filial hommage du plus profond respect. L'aimant de tout son cœur, elle évitait avec le plus grand soin tout ce qui aurait pu l'offenser en quelque manière, même legèrement. A l'égard du prochain elle rendait à chacun le respect qui lui était dû, l'aimait comme elle-même et ne fit jamais le moindre tort volontaire à qui que ce fut. Elle cherchait au contraire à faire du bien à tous, pour l'âme et pour le corps suivant l'étendue de son pouvoir. Sa vie entière ne fut pour ainsi dire qu'un tribut d'hommage rendu au Seigneur, un acte continuel d'immolation, d'adoration et d'amour, s'immolant elle-même, l'aimant, l'adorant et s'efforçant de porter les autres à s'immoler pour lui, à l'adorer et à l'aimer.

Sa justice héroïque brilla dans ses rapports avec le prochain, par sa profonde vénération pour les autorités ecclésiastiques, son obéissance à leurs volontés, le grand respect qu'elle avait pour les autorités civiles, se soumettant exactement à leurs lois pourvu qu'elles n'eussent rien de contraire à la loi de Dieu et de l'Eglise, n'entreprenant rien sans avoir demandé et obtenu les autorisations nécessaires, lorsque les circonstances lui en imposaient le devoir.

Elle conservait un vif sentiment de gratitude pour les personnes dont elle avait reçu quelque bienfait; ne perdait jamais une occasion de le leur témoigner et les avait toujours présentes dans ses prières, demandant au Seigneur de les récompenser selon sa divine munificence.

Dans le gouvernement de sa Société, jamais elle n'abusa de son autorité au détriment de qui que ce fut. Elle ne prenait jamais non plus de décisions précipitées, ne punissait qu'avec mesure et après s'être pleinement convaincue de la faute, et avoir donné aux parties intéressées la faculté entière de produire leurs raisons, qu'elle pesait ensuite avec prudence.

Avant d'entreprendre quelque chose d'important, ou de prendre une détermination, bien qu'elle le jugeât nécessaire ou utile, elle écoutait, avec la plus aimable facilité, les observations qui lui étaient faites par les Supérieures locales, les assistantes générales et autres. Elle déférait à leur avis toutes les fois qu'elle n'y voyait pas de détriment pour l'œuvre de Dieu et évitait dans sa conduite jusqu'à l'ombre même du despotisme.

### SA TEMPÉRANCE.

Cette forte vertu de tempérance lui fit dès sa jeunesse réprimer avec courage ses passions ; de sorte qu'il ne parut jamais rien dans la servante de Dieu qui fut désordonné, ni qui put offenser la plus exacte modestie. Elle fesait des biens et des choses d'ici-bas un juste et raisonable usage, se contentant du strict nécessaire et cela pendant toute sa longue carrière et avec promptitude et une sainte allégresse.

La mortification de sa vie fut continuelle. Elle traitait durement son corps, ajoutait aux travaux et aux fatigues de la vie religieuse des pénitences corporelles, avec tant de haîne de soi-même qu'elle aurait facilement donné dans des excès si la discrétion de ceux qui la dérigeaient n'eut modéré son ardeur. De

cette même vertu de tempérance dérivait l'héroïque humilité que l'on remarqua en elle. Elle fut humble avec tous, particulièrement avec ses Religieuses. Elle méprisait tout ce qui pouvait lui attirer l'estime, et embrassait tout ce qui pouvait la confondre et l'humilier, se réputant la plus misérable de toutes, la plus grande pécheresse, et se soumettant à tous, même à ses inférieures.

On trouve une preuve bien frappante de son admirable humilité dans le fait du chagrin qu'elle éprouva lorsqu'elle se vit contrainte par l'obéissance d'accepter d'abord la charge de Supérieure et plus encore celle de Supérieure Générale. Elle regardait ces charges comme bien trop élevées pour elle et au-dessus de ses forces, ne se croyant propre qu'à gâter et entraver l'œuvre de Dieu. Dans l'exercice de ces emplois, elle profitait de toutes les occasions pour s'abaisser et fesait son bonheur d'aider les sœurs co-adjutrices dans les cuisines, les infirmeries et les offices réputés les plus abjects de la maison. Enfin, elle ne cessait, par ses paroles et ses exemples, d'inculquer à ses filles l'amour et la pratique de cette vertu si essentielle.

### SA FORCE.

Tous ceux qui connurent cette héroïque Servante de Dieu eurent également lieu d'admirer sa force dans la manière dont elle soutint les assauts de l'ennemi du salut. Ferme et constante elle combattit sans jamais faiblir, et remporta d'innombrables victoires dans la pratique des plus sublimes et difficiles vertus, notamment dans les luttes qu'elle eut à supporter contre son amour-propre et sa propre volonté. Quelque dure et

difficile que fut la tâche, elle soutint tout ce qui était imposé à l'un et à l'autre. Dès sa plus tendre enfance, on se rappelle qu'elle supporta la sévérité rigoureuse d'une éducation qui n'était nullement adaptée à la faiblesse de son âge. Elle ne perdit jamais cette force qui lui donnait une attitude calme, sereine et pleine de confiance même au milieu des angoisses les plus vives et des fréquentes infirmités dont elle eut à souffrir pendant tout le cours de sa vie. Rien ne pouvait altérer sa paix ou diminuer sa conformité au bon plaisir de Dieu. Elle recevait de sa main bienfaisante toutes ces souffrances comme des marques insignes de son amour.

Son saint courage brilla du plus vif éclat dans les obstacles et les tribulations qu'elle rencontra pour fonder et soutenir la Société du Sacré-Cœur.

A peine cette œuvre commençait-elle à s'établir, que son existence fut menacée par les troubles suscités dans la maison même qui avait été son berceau. Cependant, ni la séparation de ses filles de Gand, ni l'espèce de schisme que provoqua l'auteur de ces divisions, ni le système d'intimidation dont il usa envers la Servante de Dieu, ne purent ébranler son courage ni diminuer en rien sa patiente longanimité.

En 1839, elle vit encore sa Société, déjà nombreuse et prospère, en venir à deux doigts d'une ruine complète dans toute la France et lutta presque seule, avec une énergique persévérance, contre les oppositions du dedans et du dehors, jusqu'à ce que la décision du Saint Siége y mit enfin un terme en 1843. Les agitations politiques qui, à diverses époques, désolèrent l'Europe et l'Amérique du Nord, ne la trouvèrent pas moins forte, moins inébranlable. Elle apprit avec douleur,

mais sans rien perdre de sa sérénité, la suppression forcée de ses maisons de Montet en Suisse, de Turin, de Gènes, de Pignerol et de Saluces en Piémont et la fermeture du pensionnat de Chambery. A Parme, l'établissement du Sacré-Cœur dut céder deux fois à la révolution ; ceux de Milan, de Lorette, de Saint Elpidio et de Pérouse furent victimes de la guerre d'Italie et de l'envahissement des Etats Pontificaux. Et si, par une protection spéciale de Dieu, ses familles religieuses furent respectées en Amérique pendant la lutte fratricide qui ensanglanta cette contrée, la Servante de Dieu n'en souffrit pas moins dans son cœur des anxiétés indicibles, par suite de l'interruption des correspondances qui la privait de nouvelles positives. Dans toutes ces circonstances cependant et dans les autres épreuves dont sa longue carrière fut semée, jamais elle ne fit paraître ni abattement ni faiblesse, au contraire, elle se montra toujours calme et d'une fermeté vraiment héroïque.

### SON OBSERVANCE DES VŒUX.

Son obéissance fut très signalée dès le début de sa vie religieuse, se trouvant alors sous la dépendance d'une de ses premières compagnes, nommée Supérieure de la maison d'Amiens. Bien que les vues de celle-ci fussent souvent étranges et ses ordres inconsidérés, elle s'y soumettait aveuglement et accomplissait avec joie et promptitude tout ce qui lui était commandé.

Etant devenue Supérieure, puis Supérieure-Générale, non seulement elle était soumise à ses directeurs et aux Supérieurs Ecclésiastiques, mais elle se rendait facilement aux observations que lui faisaient ses reli-

gieuses, même celles qui n'étaient pas employées dans le gouvernement. Au reste, elle agissait toujours avec dépendance des Supérieures locales en ce qui regardait le réglement commun de leur maison et trouvait le moyen d'obéir aux Sœurs Coadjutrices en ce qui concernait sa personne.

Son obéissance aux Règles de l'Institut fut constante et vraiment exemplaire. Jamais elle ne les transgressait, ne se dispensant d'aucune sans une vraie nécessité. Elle en respectait les moindres prescriptions. Son travail accablant, la faiblesse de sa santé ne l'empêchaient pas de se rendre ordinairement une des premières aux exercices communs, encourageant ainsi ses filles et leur servant en tout de modèle.

Eprise qu'elle était de cette vertu et ne pouvant, à cause de sa position, la pratiquer selon ses désirs, elle usa d'une sainte industrie auprès de son directeur spirituel, et obtint de se mettre, par une sorte de vœu, sous la dépendance d'une religieuse qu'il désigna. Elle soumit en effet à celle-ci tout ce qui concernait sa conduite personnelle, agissant à son égard comme si elle eut été son inférieure.

Quant à son vœu de pauvreté ; elle l'observa avec la plus grande perfection qui lui fut possible selon l'esprit et la règle de son Institut. Elle chérissait cette vertu, ne voulait à son usage que le strict nécessaire, mettait ses délices à se dépouiller de tout, à se trouver dans de pauvres maisons, à préférer les chambres les plus simples, les plus misérables. Elle s'affligeait lorsque, en voyage, elle se trouvait contrainte de loger dans de beaux et élégants hôtels.

Elle voulut porter toujours sur sa personne les livrées de cette héroïque vertu. Elle aimait en effet

les vêtements usés : on ne parvenait que très difficilement à lui en faire accepter de neufs, encore les donnait-elle souvent à d'autres. Elle refusait toute superfluité dans la nourriture ; faisait adroitement passer aux malades les mets plus délicats qu'on lui offrait parfois à cause de la faiblesse de sa santé, et pour humecter sa gorge, habituellement desséchée, elle se contentait de quelques gouttes d'eau pure, ou de ce qu'elle appelait le sucre des pauvres.

Non contente de pratiquer elle-même la vertu de pauvreté dans un dégré si excellent, elle avait à cœur qu'elle fût fidèlement observée par ses religieuses. Sans cesse elle en faisait le sujet de ses recommendations ; leur rappelait que, selon la Règle, à l'exemple de leur céleste Epoux, elles devaient la chérir comme leur mère ; et sa vigilance pour prévenir ou corriger les moindres abus sur ce point était continuelle.

La chasteté brilla en elle d'une manière admirable. Dès sa plus tendre enfance, elle se distingua par une angélique modestie. Son maintien, la simplicité de ses vêtements, son éloignement en quelque sorte instinctif pour tout ce qui aurait pu ternir l'éclat de sa vertu montraient combien elle était jalouse de la conserver. Jamais elle ne se permit, sur ce point si délicat, une plaisanterie, une parole légère, inconsidérée et qui ne fût selon la plus stricte réserve. Ennemie de toute familiarité, surtout avec les personnes d'un autre sexe, elle leur imposait le respect par sa seule présence. Elle avait environ douze ans, lorsqu'un jeune homme voulant lui offrir des fleurs, s'approcha pour les lui attacher au côté. Elle prit vivement le bouquet et le jetant à terre avec indignation : " Si c'est à ce prix, dit-elle, voilà le cas que j'en fais ainsi que de vous."

Mais quels progrès ne fit-elle point dans la pratique de cette sublime vertu de chasteté, qui lui était déjà si chère, lorsqu'elle s'y fut obligée par vœu! Elle redoubla dès lors de vigilance sur ses sens, sur ses paroles et ses actions. Tout en elle reflétait la virginale pureté de son âme. On voyait aussi qu'il n'y avait rien d'humain dans ses affections, elle aimait le prochain d'un amour tout surnaturel et selon Dieu.

Elle parvint à pousser cette vertu à un très haut dégré de perfection par le moyen de la mortification, tant intérieure qu'extérieure. Elle tourmentait son corps et dominait tellement son amour propre qu'elle acquit un empire absolu sur elle-même.

### DES DONS SURNATURELS DONT ELLE FUT FAVORISÉE.

Elle fut favorisée de bien des dons surnaturels, en particulier d'un don d'oraison très élevé et de celui des extases, ainsi que l'ont rapporté des témoins dignes de foi, qui l'ont vu ravie en Dieu. Très souvent, lorsqu'elle était en prière, on la trouvait absorbée dans la contemplation, étrangère à tout ce qui se passait autour d'elle; et bien qu'elle eut jusqu'à la fin de sa vie l'ouïe extrêmement fine, on ne parvenait qu'avec peine à s'en faire entendre pour la tirer de cet état.

Elle jouissait également d'un don de pénétration singulière, en sorte qu'elle lisait souvent dans le plus intime de l'âme des personnes. Elle découvrit même à plusieurs ce qui se passait en elles mieux qu'elles ne le connaissaient elles-mêmes, et avec une justesse, une précision qui ne pouvait venir que d'une lumière surnaturelle.

Le Seigneur enfin lui donna aussi la connaissance

de ses desseins sur certaines âmes. Elle eut révélation de l'état de plusieurs de ses filles après leur mort ; et, même de son vivant, des guérisons furent opérées par son simple attouchement.

### SA RÉPUTATION DE SAINTETÉ PENDANT SA VIE.

Les héroïques vertus et la pureté de sa vie valurent à cette admirable servante de Dieu une réputation générale de sainteté dans tous les lieux où elle séjourna, même peu de temps. Elle fut estimée, vénérée comme une sainte par les personnes de toute condition qui eurent quelques relations avec elles ou qui en entendirent parler. Cette opinion était unanime, non seulement dans sa Société, mais parmi les ecclésiastiques et les laïques qui l'ont connue. Nobles, bourgeois, riches et pauvres recevaient la même impression, tant était grand le parfum de vertu et de piété qui s'exhalait de toute sa conduite.

### SA PRÉCIEUSE MORT.

Il plut à Dieu de couronner par une sainte mort les longs et pénibles travaux que sa fidèle Servante avait entrepris et accomplis pour sa gloire et les vertus héroïques qu'elle avait si constamment pratiquées pendant le cours de sa longue vie. Bien que la pensée de ce moment suprême lui fut habituelle, comme le prouve sa correspondance, elle en eut à la fin de 1862 un pressentiment intime, et peu de jours avant la crise qui l'enleva, ses actes et ses paroles donnèrent plus d'une fois à entendre qu'elle prévoyait un très prochain appel du Seigneur, que le jour même lui en était connu.

Le 22 Mai 1865, se trouvant à Paris dans la maison-Mère, sa résidence accoutumée, elle rentra dans sa chambre après avoir fait l'oraison à l'heure ordinaire et assisté à la Messe de Communauté. Elle lut alors son courrier, l'envoya à celle des religieuses qui, depuis quelques mois, la secondait comme Vicaire-Générale dans le gouvernement de son Institut, la faisant prier de venir lui en parler à neuf heures. Mais à peine commençait-elle à prendre une légère réfection, qu'un malaise subit la saisit. Bientôt elle perdit la parole et ses filles accourues auprès d'elle reconnurent qu'elle était frappée d'une congestion apoplectiforme.

Le Révd. Père Gamard, directeur spirituel de la Servante de Dieu dans ses dernières années, mais éloigné de Paris depuis quelques temps, s'y trouva providentiellement alors. Il fut appelé, lui donna l'absolution, lui administra le St. Viatique et l'Extrême-Onction et se convainquit qu'elle avait sa pleine connaissance, non seulement par l'ardente expression de son visage, mais encore par les interrogations réiterées qu'il lui fit plus tard et les réponses par signes qu'il en obtint.

Malgré les moyens énergiques employés par les médecins, elle ne recouvra pas l'usage de la parole ; mais elle donna des preuves évidentes qu'elle conservait toute sa présence d'esprit. On la voyait serrer sur son cœur et porter à ses lèvres le Crucifix qu'elle tenait dans la main, s'unir avec une remarquable et intelligente ferveur aux prières que l'on récitait près d'elle. Aux questions qui lui furent plusieurs fois adressées, elle répondit par les signes qu'on lui indiquait et d'une manière qui révélait un discernement prompt et réfléchi. La spontanéité du mouvement

qu'elle fit, lorsqu'on lui demanda de bénir sa Société, émut profondément toutes les personnes présentes.

Le matin au 24, elle reçut la bénédiction *in articulo mortis*, envoyée par le Souverain Pontife. Le bonheur, la paix, un entier et filial abandon à la volonté de Dieu apparaissaient dans sa physionomie. Enfin, le 25 Mai, jour auquel tombait la fête de l'Ascension, l'état de la malade alla s'aggravant ; mais son calme et sa sérénité ne firent que croître jusqu'au moment où elle expira dans le baiser du Seigneur, entourée de ses filles et munie des suprêmes consolations de l'Eglise. Elle était née le 12 Décembre 1779 et avait par conséquent 85 ans et 5 mois.

Ayant été exposée, selon l'usage, dans la chambre où elle avait rendu le dernier soupir, les religieuses des deux communautés de Paris, celle de Conflans, toutes les élèves du Pensionnat, rue de Varennes, vinrent s'agenouiller auprès du lit mortuaire et contempler la défunte qui présentait l'image d'une prédestinée. Pendant trois jours, ce concours de la piété filiale ne discontinua pas. De plus, il fallut céder aux instances d'un grand nombre de personnes amies qui voulaient participer à ce privilége. Toutes, même les ecclésiastiques, demandèrent que l'on fit toucher à la Servante de Dieu des croix, des chapelets, des images et autres objets. Deux sœurs y furent constamment occupées et suffirent à peine à satisfaire la dévotion de chacun.

Ce pieux concours d'affection et d'estime ne fit que croître à mesure que la nouvelle de son décès se répandit, et jusqu'au moment où le corps, ayant été mis dans le cercueil, fut porté processionnellement à la chapelle de la maison. Des messes de *Requiem* se

succédèrent sans interruption, puis la messe solennelle fut chantée en présence des deux communautés et des élèves du Pensionnat de Paris, partagées entre le double sentiment d'une douleur filiale et d'une profonde vénération pour la Servante du Seigneur, que chacune se sentait portée à invoquer comme déjà bienheureuse.

Le moment étant venu de donner la sépulture à sa dépouille mortelle, plusieurs de ses filles et des élèves désignées à cette fin, eurent la consolation d'accompagner le convoi. Les personnes amies qui purent être prévenues de l'heure fixée pour les obsèques, se joignirent à elles. Des nombreux indigents dont la Servante de Dieu avait soulagé la misère, quelques-uns seulement étaient instruits de la perte qu'ils venaient de faire ; ils voulurent rendre un dernier hommage à leur chère bienfaitrice et la suivirent à pieds jusqu'à la maison du noviciat de Conflans. Là, les novices, les élèves et les orphelines, un cierge à la main, les aumôniers et le clergé de la paroisse reçurent le précieux dépot. Après les Vêpres des morts et l'absoute, on le transporta dans un caveau creusé à cet effet au bout du jardin, sous une chapelle dédiée à Notre-Dame des Sept Douleurs, et l'on grava ensuite sur la tombe une inscription commémorative.

### SA RÉPUTATION DE SAINTETÉ APRES SA MORT.

Loin de diminuer et de s'éteindre à la mort de la Servante de Dieu, les sentiments de dévotion envers elle et sa réputation de sainteté se sont perpétués, non seulement à Paris, mais dans toutes les villes et les contrées où la Société du Sacré-cœur est connue. De

nombreuses demandes ont été faites par des personnes de toute condition pour avoir des objets qui aient été à l'usage de la Servante de Dieu, dans le dessein de les conserver comme un précieux souvenir de sa sainteté, ou de s'en servir pour obtenir quelques grâces.

Il est de fait que la réputation de sainteté laissée par la Mère Barat et la dévotion qu'elle inspire portent aujourd'hui un grand nombre de personnes, tant religieuses que séculières, à l'invoquer, à lui faire des neuvaines, espérant par son intercession recevoir du soulagement dans leurs peines, leurs infirmités, ou leurs besoins spirituels.

### SES MIRACLES APRÈS LA MORT.

Le Seigneur a du reste daigné confirmer, après la mort, le sentiment que l'on avait conçu de la sainteté de sa Servante, en accordant bien des grâces de divers genres demandées par ses mérites et son intercession. Cette intercession s'est fait sentir d'une manière évidente par la protection visible dont la Société du Sacré Cœur en général et ses membres en particulier ont été l'objet. Il existe aussi un certain nombre de faits, spécialement de guérisons obtenues à la suite de prières faites en son honneur, dans sa congrégation et au dehors, qui ne peuvent être attribués à des causes naturelles. En voici quelques exemples : Madame Baldwine de Schutz, religieuse du Sacré Cœur à Blumenthal (Hollande) âgée de vingt-cinq ans, fut atteinte en Février 1865, d'un mal au genou gauche qui augmenta rapidement. Le ligament interne de l'articulation femoro-tibiale était tuméfié et dans un état d'inflammation qui la rendait fort douloureuse au

toucher. La membrane synoviale, boursoufflée à cet endroit, participait à la même affection. Cette maladie articulaire, déjà grave par elle-même, le devenait plus encore par suite de la complexion délicate et lymphatique de la religieuse. Les remèdes les plus énergiques étant demeurés sans résultat, on eut recours à une neuvaine au Sacré Cœur, afin d'obtenir que, par l'intercession de sa Servante, la Mère Barat, il rendît la santé à l'infirme. Le huit Juin, cinquième jour de la neuvaine, au moment où Madame de Schutz faisait avec ferveur sa prière dans la dite intention et où elle appliquait sur la partie malade un objet qui avait appartenu à la Servante de Dieu, la tumeur disparut instantanément ; la guérison fut complète et durable.

Un autre fait du même genre. Louise Françoise Delaroux, sœur Coadjutrice de la Société du Sacré-Cœur, née à Vitré et âgé de vingt-sept ans, était atteinte depuis plusieurs années d'un rhumatisme chronique qui, après lui avoir parcouru tout le corps, s'était fixé à l'épaule droite et au bras du même côté, à tel point que la malade ne pouvait, sans de vives douleurs, imprimer le moindre mouvement à ces parties, ni ouvrir les trois derniers doigts de la main droite qui étaient complètement contractés.

Tous les remèdes ayant été employés sans succès, et les médecins s'étant prononcés sur l'impossibilité d'une guérison radicale, la supérieure se sentit fortement inspirée de recourir au Sacré-Cœur, par l'intercession de la Mère Barat. Le 1er Mars 1866, on commença une neuvaine. Dès la veille le poignet de la sœur avait été enveloppé d'un morceau de flanelle ayant été à l'usage de la Servante de Dieu. Les douleurs furent si vives durant cette première nuit que la ma-

lade ne put fermer l'œil ; mais chacun des jours qui suivirent furent marqués par une amélioration sensisible et le 9 Mars, dernier jour de la neuvaine, tout mal avait disparu.

Une troisième guérison tout aussi merveilleuse est celle de Bernarde Duteil, aussi sœur Coadjutrice, âgée de vingt-trois ans et résidant à Toulouse. Elle fut, au mois de Mars de cette même 1866, délivrée d'une maladie grave et interne, qu'un traitement médical des plus puissants n'avait pu soulager. Pleine de confiance en la Mère Barat, la sœur réclama son secours auprès de Dieu pour obtenir sa guérison. S'étant donc procuré un morceau de linge qui avait servi à essuyer le visage de la Servante de Dieu, peu d'instants avant sa mort, elle le porta sur elle, tandis qu'elle fesait une neuvaine de prières. Le matin du neuvième jour, la malade se sentit subitement guérie ! Et les médecins qui la virent constatèrent qu'elle était en parfaite santé.

Enfin, une petite fille, du nom de Nancy Bakewell, âgée de douze ans, fut atteinte d'une forte douleur à la jambe droite. On ne tarda pas à y découvrir les symptômes d'une très grave et incurable coxalgie. La mère, affligée en voyant que les remèdes de la terre étaient inutiles, recourut à ceux du ciel. Une neuvaine fut donc commencée et l'on appliqua sur le genou de l'enfant un morceau de flanelle qui avait appartenu à la Servante de Dieu. La nuit qui suivit fut tranquille et l'enfant dormit paisiblement. Le matin à son réveil, elle dit à sa mère qu'elle était guérie. Au grand étonnement de tous ceux qui furent témoins du fait, elle descendit de son lit sans le secours de personne, marcha sans difficulté et ne souffrit plus aucune douleur.

Ces faits et beaucoup d'autres traits extraordinaires de la puissante intercession de la Servante de Dieu au ciel prouvent sans doute sa haute Sainteté. Nous trouvons dans ce qui s'y rapporte des choses qui passent les forces de la nature et qu'on pourrait certainement regarder comme de vrais miracles. Cependant, pour nous conformer aux règles toujours si sages du Saint Siége, nous devons déclarer, en terminant cette *Notice*, que notre intention n'est pas de donner ces faits comme approuvés encore par la Sainte Eglise Romaine, mais seulement comme certifiés par des témoins privés.

En conséquence des décrets de notre S. Père le Pape Urbain VIII, nous répétons ici que nous n'entendons attribuer à la personne dont nous avons parlé ni la qualité de Bienheureuse, ni celle de Sainte. Reconnaissant l'autorité sacrée de l'Eglise, à laquelle seule appartient le droit de déclarer ceux qui sont saints, nous attendons avec respect son jugement, auquel nous nous soumettons d'avance de cœur et d'âme comme un enfant obéissant.

---

IMPRIMATUR :

IG. EV. DE MONTREAL.

NTREAL.